



## Contacts

### Séminaire antidopage

L'Union Internationale de Cyclisme a organisé en décembre un séminaire antidopage adressé aux accompagnateurs médicaux et aux directeurs sportifs des équipes professionnelles et aux fédérations nationales. Ce séminaire suivait l'introduction d'un nouveau règlement anti dopage entré en vigueur le 1er novembre. La liste des substances interdites de l'UCI est maintenant conforme à celle du CIO. Les sanctions sont déterminées par la nature du produit interdit pris par le cycliste. En outre, l'entourage de l'athlète peut être maintenant également tenu responsable et être sanctionné. Le règlement garantit à l'athlète la possibilité de s'adresser en dernière instance au Tribunal Arbitral du Sport. Hein Verbruggen, président de l'UCI, souligna les trois points de cette politique: l'information, la prévention et les contrôles/sanctions. *«L'uniformisation de la réglementation anti dopage pour tous les sports doit dès lors également signifier qu'un nombre de contrôles proportionnel soient réalisés dans tous les sports».*